



probleme mecanique de mon vehicule

Par **news**, le **02/09/2009** à **17:45**

j ai achete un vehicule d occasion le 13 Août 2009

Le 19 Août 2009 problème mecanic

Mon garagiste a constaté qu il faut changer la culasse joint de culasse courroie distribution ect il y a minimum 2000euros de reparation

le vehicule est de 1994 et je l ai achete 1100euros

Puis je rendre le vehicule au vendeur et recuperer les 1100euros si oui qu elle demarche dois je faire

Je n ai pas encore fait la carte grise pour cause que le vehicule ne roule pas sur la carte grise il est ecri VENDU en etat

Merci de votre aide

Cordialement

Par **razor2**, le **02/09/2009** à **21:45**

IL faut d'abord demander au vendeur de reprendre sa voiture affectée de vices cachés. Si il refuse, il faut lui demander par LRAR.

Si il refuse toujours, il faudra faire expertise la voiture à vos frais ou à ceux de votre assurance si vous bénéficiez de la protection juridique dans votre contrat. Il faudra convier le vendeur à cette expertise trois semaines environ à l'avance en LRAR pour qu'il puisse s'y rendre ou s'y faire représenter.

Si l'expertise vous est favorable, ce qui est probable, et que le vendeur refuse toujours l'annulation de la vente, il faudra aller déposer un recours au civil devant la juridiction de proximité de votre domicile (Tribunal d'Instance)

La procédure sera longue et la voiture ne devra pas être touchée pendant ce temps...